

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PRODUCTIONS AQUACOLES

Formations Métiers Environnement

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 12:56:53

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit d'un diplôme qui se prépare en 2 ans par la voie de l'alternance, après un BEP ou une classe de première, avec les objectifs suivants :

- Dispenser une formation générale et scientifique permettant d'acquérir une capacité d'adaptation et d'envisager une éventuelle poursuite d'études (pour les meilleurs élèves)
- Donner une qualification professionnelle approfondie dans le domaine des techniques de production en aquaculture (pisciculture en étang et salmoniculture)
- Former aux techniques de commercialisation, indispensables dans le cadre de l'activité envisagée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte aux candidats titulaires d'un BEPA (notamment du BEPA Pisciculture) ou d'autres BEPA ou BEP (sous conditions dérogatoires), ou ayant suivi une classe de 1ère, cette section est réservée aux candidats très motivés, prêts à un investissement de travail considérable. La demande d'inscription est à demander au lycée de Cibeins et l'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue d'un entretien.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'une formation en alternance comportant des séquences au C.F.A. L'année se compose donc de 20 semaines en centre de formation (réparties en 6 périodes), 27 semaines en entreprise et 5 semaines de congé.

Pour l'ensemble de la formation, 40 semaines en centre, 54 en entreprise.

La formation au CFA comprend des cours théoriques, des travaux pratiques dans les laboratoires du lycée, des visites et des conférences. Des professionnels interviennent dans la formation (pisciculteurs, chercheurs spécialisés en aquaculture, vétérinaires...)

La formation chez le maître d'apprentissage permet l'acquisition des savoir-faire professionnels. **DEBOUCHES & POURSUITE D'ETUDES**

Le Bac professionnel Productions aquacoles propose plusieurs débouchés :

- Installation en exploitation piscicole (activité principale ou annexe)
- Technicien en entreprise piscicole
- Technicien spécialisé en aquaculture dans les services administratifs, les organismes de recherche et développement concernés.
- Technicien spécialisé dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des plans d'eau.
- Comme tous les bacs professionnels, le Bac pro Aquaculture donne accès aux sections de Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA Aquaculture et le BTSA Technico-Commercial) notamment aux élèves ayant un très bon dossier scolaire.